

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

19 avril 2017

Lors de la séance des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi dix-neuvième jour du mois d'avril deux mille dix-sept (19-04-2017) à compter de vingt heures (20 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire de maire d'Hérouxville;
- Monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban et préfet suppléant;
- Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite;
- Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;
- Monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;
- Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;
- Madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Bernard Thompson, préfet; Monsieur Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, monsieur Bernard Thompson, déclare l'ouverture de la séance à 20 h.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Re 17-04-38

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

- Ouverture de la séance;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2017;
- Adoption des comptes à payer;
- Correspondance;
- Étude de mise en commun de services en sécurité incendie :
 - a) Mandat pour la réalisation de l'étude;

- b) Nomination d'un comité directeur;
- c) Nomination d'un comité technique;
- Renouvellement du contrat de conciergerie de l'édifice administratif de la MRC;
- Fonds de développement du territoire :
 - a) Révision de la politique d'investissement;
 - b) Programme de soutien à l'exploitation de l'asclépiade;
 - c) 50^e du Festival Western;
- Représentation sur divers organismes et comités :
 - a) Membres du comité administratif;
 - b) Centre local de développement Mékinac (CLD) :
 - i. Conseil d'administration;
 - ii. Comité d'investissement;
 - iii. Table tourisme;
 - iv. Table culture;
 - c) Société d'aide au développement à la collectivité (SADC);
 - d) Société d'infrastructures de Mékinac (SIM);
 - e) Comité technique FDT;
 - f) Bureau des délégués et substituts;
 - g) Bassin versant du St-Maurice;
 - h) Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes (AMFM);
 - i) Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA);
 - j) Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Ste-Anne (CAPSA);
 - k) Comité directeur de la rivière St-Maurice;
 - l) Comité consultatif agricole;
 - m) Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM);
 - n) Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLSM);
 - o) Corporation de développement durable de Mékinac (CDDM – Pont Mékinac);
 - p) Comité de sécurité publique;
 - q) Corporation de transport adapté de Mékinac;
- Adoption de la version finale du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

- Avis de motion : Règlement relatif à la vidange de fosses septiques dans les TNO de la MRC de Mékinac;
- Entente culturelle 2018-2020;
- Demandes de commandite :
 - a) Relève agricole de la Mauricie (RAM);
 - b) Fondation du Collège de Shawinigan;
 - c) Fête de la rivière St-Maurice 12 août 2017 à Grandes-Piles;
 - d) Tournoi de golf Western;
- Entente de mise en œuvre du projet de balisage de la rivière St-Maurice;
- Achat d'une imprimante à plans pour l'aménagement du territoire et pour le service d'ingénierie;
- Varia :
 - a) Corporation du transport adapté Mékinac
 - b) Conformité de règlements d'urbanisme de Saint-Adelphe
 - c) URLSM cotisation annuelle
 - d) Suivi dossier du CLD
- Questions de l'assemblée;
- Levée de l'Assemblée

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MARS 2017

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 15 mars 2017 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Re 17-04-39

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2017.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DES COMPTES

Deux listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

1^{re} liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Rémunération des employés (es) (6 semaines) 98 127.66

Déplacement des employés (es) 2 441.44

Fournisseurs de biens et services

Telus	165.81
Telus mobilité	173.52
Xittel (téléphone)	680.87
Xittel (internet)	517.39
Le Groupe Pages Jaunes	47.14
RREMQ	9 385.11
Union-Vie	7 668.85
Fonds des registres	38.50
Monsieur Marcel Perron et Sylvie Champagne	1 343.71
Entreprises de distribution Denis Samson	92.00
Servitec inc. - contrat mensuel, service technique	6 674.93
Fournitures de bureau Denis	278.36
Microgest informatique (contrat d'entretien et autres)	1 105.66
Fonds de l'information foncière	164.00
Syndicat des employés	619.49
RGMRM (fosses septiques, enfouissement)	54 656.06
Distribution Vithemon	31.25
CARRA	87.14
Hydro-Québec	1 720.98
Ass. des greffiers de cour municipale du Québec	175.00
Boulangerie Germain	205.06
Camp Val Notre-Dame	100.00
Carrefour emploi Mékinac	2 429.65
Corp. Développement de la rivière St-Maurice (balisage)	21 488.87
Corp. Transport adapté de Mékinac	16 800.00
Éditions Yvon Blais	693.00
Xerox Canada	216.01
Équipement d'arpentage CANSEL	47 179.99
UPA Mauricie	75.00
SEAO	38.20
FQM (Dicom)	79.19
Fujitsu Conseil	711.49

Total fournisseurs : 175 642.23

Redistribution collecte sélective

Municipalité de St-Adelphe 2 472.00

Municipalité de Grandes-Piles	1 080.00
Municipalité d'Hérouxville	3 583.00
Municipalité de Lac-aux-Sables	3 540.00
Municipalité de St-Roch-de-Mékinac	1 010.00
Municipalité de St-Séverin	2 293.00
Municipalité de Ste-Thècle	6 794.00
Municipalité de Trois-Rives	1 272.00
Ville de Saint-Tite	10 244.00

Total Collecte sélective : 32 288.00

Fonds de développement du territoire

Culture Mauricie (CALQ)	10 200.00
CLD Mékinac (culture)	33 000.00
Conseil régional d'économie social	5 000.00
À la Fut (émergence)	4 847.53
Média transcontinental	1 075.01
LeMercier	252.95
Les Éditions communautaires des Chenaux	632.36

Total FDT : 55 007.85

Gestion des baux de villégiature

Ministre des Finances	232 388.98
Remboursement d'un trop perçu	17 130.00

Total baux : 249 518.98

Programme de rénovation

Service d'aide à l'Habitation	1 000.28
-------------------------------	----------

Total rénovation : 1 000.28

Cour municipale

Denis Carpentier	100.00
Ministre des Finances	17 130.00

Total cour municipale : 17 230.00

Grand total : 631 256.44

PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL

Hydro-Québec 14.41

TNO DE MÉKINAC

Larocque Cournoyer	5 748.75
Municipalité de Lac-aux-Sables	400.00
ADMQ	596.72

Total : 6 745.47

2^e liste

MRC DE MÉKINAC

Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois) 1 317.60

Rémunération des maires 7 002.26

Fournisseurs de biens et services

AECOM Canada	29 571.57
Distribution Vithemon	25.00
Entreprises de distribution Denis Samson	30.00
Équip. d'arpentage Cansel	87.38
Microgest informatique	155.19
Fonds des registres	121.00
Fujitsu Conseil	711.49
Lafrance & Trudel	183.90
Régie des incendies du centre Mékinac	271.00
Chez Jacob	202.07

Total fournisseurs : 31 358.60

Fonds de développement du territoire

Coopérative Villa des Sablois	50 000.00
Motocross Ste-Thècle	5 000.00
Éditions communautaires des Chenaux	632.36

Total FDT : 55 632.36

Cour municipale

Denis Carpentier	100.00
SAAQ	324.48
Remboursement d'un trop perçu	30.00
Ministre des Finances	26 814.00
Indemnité au témoin	45.00

Total cour municipale : 27 313.48

Grand total : 122 624.30

TNO DE LA MRC DE MÉKINAC

Remboursement d'un trop perçu	412.23
-------------------------------	--------

Je, soussigné, Claude Beaulieu, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-jointes projetées par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac en date du 19 avril 2017.

Claude Beaulieu
Secrétaire-trésorier

Re 17-04-40

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite, et il est résolu d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 19 avril 2017 totalisant 753 880.74 \$ pour la MRC, 14.41 \$ pour le parc industriel régional et 7 157.70 \$ pour les TNO.

- Adopté à l'unanimité -

CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier fait la lecture de la correspondance suivante :

- Invitation à l'assemblée générale de la Corporation de Transport Adapté Mékinac qui se tiendra le 27 avril prochain;
- Monsieur François Émond, Directeur de cabinet au ministère de l'Énergie et des ressources naturelles, donne suite à notre résolution 17-02-12 concernant les valeurs de référence du pôle d'attraction de Ste-Thècle. Il nous mentionne ne pouvoir répondre favorablement à notre demande et que le MERN entend maintenir l'application de la

méthode d'établissement des loyers et les valeurs de référence pour le pôle de Ste-Thècle;

- Monsieur François Boucher, directeur régional du MAMOT, nous informe d'un dépôt de 58 935 \$ représentant le solde du FDR, tel qu'indiqué au bilan de liquidation de la CRÉ;
- Monsieur François Boucher, directeur régional du MAMOT, nous transmet un chèque au montant de 87 088 \$ représentant le solde de la CRÉ de la Mauricie;
- Résolution 2017-04-143 de la municipalité de Lac-aux-Sables concernant les conséquences locales de décision d'une subvention en lien avec un festival. La municipalité indique sa déception de voir que la décision de financer Motocross Ste-Thècle, événement qui se tiendra en même temps que leur festival local, leur sera nuisible;
- Correspondance de Clément Audet de Telus concernant les programmes Brancher pour innover et Québec branché et que Telus soumettra des projets pour diverses municipalités;
- Madame Sylvie Mathurin, directrice au ministère de la Sécurité publique, accuse réception de notre rapport d'activité, pour le schéma de couverture de risque en incendie, de l'année 2016 et que certaines actions doivent être prises notamment : la formation d'un comité santé et de sécurité au travail, l'élaboration d'un programme d'évaluation et d'analyse des incidents, la rédaction d'un programme d'activités de sensibilisation du public ainsi que la production de plans particuliers d'intervention;
- Le ministre Martin Coiteux, nous informe de la contribution à notre projet d'étude. Une somme maximale de 6 026 \$ sera réservée à même l'aide financière pour la réalisation d'études de mise en commun de services en sécurité incendie;
- Accusé réception de notre lettre et de notre résolution 17-03-31, relative à la cession de terrain à Xylo Carbone, transmis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- Madame Caroline Plouffe de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie nous transmet un chèque pour la redistribution de la compensation de l'année 2015 pour la collecte sélective;
- Madame Valérie Bourgeois, présidente de tourisme Mauricie et monsieur Thomas Grégoire, président de Culture Mauricie, nous informe qu'ils souhaitent que le tourisme et la culture soient identifiés comme priorité du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR);
- Monsieur Carl Bélanger, directeur régional au Ministère des Transports (MTQ) du Québec nous transmet une lettre adressée à la monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac concernant l'accès à la route 155 pour des nouveaux développements. Il demande la collaboration de la municipalité afin que le MTQ soit consulté dans le traitement des futures demandes de lotissement le long de la route 155;

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Re 17-04-41

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu d'autoriser le dépôt de la correspondance.

- Adopté à l'unanimité -

ÉTUDE DE MISE EN COMMUN DE SERVICES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Mandat pour la réalisation de l'étude

CONSIDÉRANT que la MAMOT a confirmé sa participation financière, dans le cadre d'une étude de mise en commun de certains services en sécurité incendie, pour le territoire des municipalités de la MRC de Mékinac, en date du 28 mars 2017;

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Beauséjour a réalisé le devis de l'étude produit dans le cadre du programme de financement du MAMOT;

CONSIDÉRANT l'offre de service de monsieur Pierre Beauséjour pour la réalisation de ladite étude;

Re 17-04-42

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives et il est résolu par le conseil de la MRC de Mékinac de confier l'étude à monsieur Pierre Beauséjour, en tant que consultant en service incendie, en spécifiant les paramètres de l'échéancier afin que le mandat se termine au plus tard le 31 octobre 2017 et autorise Monsieur Claude Beaulieu, directeur général de la MRC à signer une entente de service.

- Adopté à l'unanimité -

Nomination d'un comité directeur

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un comité pour le suivi du dossier de mise en commun de certains services en sécurité incendie;

Re 17-04-43

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin propose, appuyé par monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu de nommer monsieur Claude Beaulieu, directeur général à titre de membres du comité directeur et les 3 secteurs de services incendies sont invités à nommer un représentant pour compléter ce comité.

- Adopté à l'unanimité -

Ajout : 2.1 – Projets admissibles

Favorisant la motivation des bénévoles et leur soutien jusqu'à concurrence de 1000 \$;
Soutenant la restructuration majeure d'un événement ou sa première année d'existence;

Le tout en révisant la définition des projets non-admissibles.

2° En ajoutant une section dans la politique d'investissement «volet entreprises privées», nommée : Volet soutien à l'innovation.

- Adopté à l'unanimité -

Programme de soutien à l'exploitation de l'asclépiade

CONSIDÉRANT qu'il y lieu d'assouplir les paramètres du programme, afin de les adapter pour permettre la progression du dossier en cours;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité Asclépiades;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'ajout de financement pour ces propositions;

Re 17-04-47

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu d'accepter que les sommes résiduelle de 2016, puissent être utilisées à des fins de réalisation autres que l'amélioration des terres, tel que le financement d'une récolteuse automatisée, en collaboration avec le MAPAQ et notre partenaire Encore 3.

- Adopté à l'unanimité -

50^e DU FESTIVAL WESTERN

CONSIDÉRANT la 50^e édition du festival Western de St-Tite comme étant une étape hors de l'ordinaire;

CONSIDÉRANT la demande de financement de l'organisation du festival Western;

CONSIDÉRANT que la publicité de cet événement doit être imprimé incessamment;

Re 17-04-48

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe et il est résolu d'accepter de financer l'Édition 2017 du Festival western de St-Tite à même l'enveloppe régionale du FDT, à une hauteur maximale de 20 000\$ selon les paramètres suivants :

- 5 000\$, soutien aux bénévoles;
- 5 000\$, Promotion;
- 10 000\$, 50^e édition.

- Adopté à l'unanimité -

NOMINATION SUR DIFFÉRENTS COMITÉS ET ORGANISATIONS

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer les personnes qui siègeront sur différents comités et organisations;

Re 17-04-49

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin et il est résolu de nommer les représentants, tel que décrits ci-après :

Membres du comité administratif (préfet et préfet suppléant d'office) :

Bernard Thompson, préfet;
Jean-Guy Lavoie, préfet suppléant;
André Léveillé, maire de Saint-Tite;
Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;

Centre local de développement (CLD) :

Conseil d'administration (5) :

Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
André Léveillé, maire de Saint-Tite;
Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin;
Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;
Guy Dessureault, maire de St-Roch-de-Mékinac;

Comité d'investissement (1) :

Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;

Table touristique (1) :

André Léveillé, maire de Saint-Tite;
Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;

Table culture (2) :

Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;

Société d'aide au développement à la Collectivité (SADC) :

Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;

Société d'infrastructures de Mékinac (2 maires) :

Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;

Claude Beaulieu, directeur général et secrétaire-trésorier à titre de substitut;

Comité technique FDT (2) :

Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;
Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;

Bureau des délégués (3) et substituts (3) :

Bernard Thompson, maire d'Hérouxville;
André Léveillé, maire de Saint-Tite;
Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
Substituts :
Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;
Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;

Bassin versant du St-Maurice :

Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes (AMFM) :

Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;

Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA) :

Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;

Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Ste-Anne (CAPSA) :

Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban;

Comité directeur de la rivière St-Maurice :

Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;

Comité consultatif agricole (3) :

Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;
Bernard Thompson, maire d'Hérouxville;
André Léveillé, maire de Saint-Tite;

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) :

Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;

Unité régionale de loisir et de sports de la Mauricie (URLSM) :

Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;

Corporation de développement durable de Mékinac (CDDM – Pont Mékinac) :

Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle à titre de représentant de la MRC de Mékinac au sein du Conseil d'administration, effectif suite à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au mois de juin 2016.

Comité de sécurité publique

Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame de-Montauban;
André Léveillé, maire de Saint-Tite;
Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;

Corporation de transport adapté de Mékinac

Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban;

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DE LA VERSION FINALE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF À LA VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES DANS LES TNO DE LA MRC DE MÉKINAC

Monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles donne avis de motion donne qu'un règlement relatif à la vidange de fosses septiques dans les TNO de la MRC de Mékinac, sera présenté à une séance ultérieure.

ENTENTE CULTURELLE 2018-2020

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

DEMANDE DE COMMANDITE

Relève agricole de la Mauricie

CONSIDÉRANT la demande de commandite de la Relève agricole de la Mauricie;

Re 17-04-50

EN CONSÉQUENCE, monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite propose, appuyé par monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu d'octroyer la somme de 100\$ à la Relève agricole de la Mauricie.

- Adopté à l'unanimité -

Fondation du Collège de Shawinigan

CONSIDÉRANT la demande de commandite de la Fondation du collège de Shawinigan;

Re 17-04-51

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-

Mékinac et il est résolu d'acheter 2 billets pour le Cocktail annuel de la Fondation.

- Adopté à l'unanimité -

Fête de la Rivière St-Maurice du 12 août 2017 à Grandes-Piles

CONSIDÉRANT la demande de BVSM, organisateur de la Fête de la Rivière St-Maurice du 12 août 2017 à Grandes-Piles;

Re 17-04-52

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban et il est résolu d'octroyer la somme de 100\$ pour cet événement.

- Adopté à l'unanimité -

Tournoi de Golf Western

CONSIDÉRANT la demande de commandite de l'organisation du Tournoi de golf du Festival Western qui aura lieu le 15 juin 2017;

Re 17-04-53

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac propose, appuyé par André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu de participer, à raison d'un foursome, pour un montant de 400\$.

- Adopté à l'unanimité -

ENTENTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE BALISAGE DE LA RIVIÈRE ST-MAURICE

CONSIDÉRANT que ladite entente se termine le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac n'a pas l'intention de reconduire ladite entente, telle quelle avec la Ville de Shawinigan, la Ville de La Tuque et ses autres partenaires;

Re 17-04-54

EN CONSÉQUENCE, monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac et il est résolu par le Conseil de la MRC de Mékinac, tel que prévu à l'article 14 de l'entente, d'informer les autres signataires de l'entente qu'elle n'entend pas la renouveler.

- Adopté à l'unanimité -

ACHAT D'UNE IMPRIMANTE À PLANS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POUR LE SERVICE D'INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT que l'imprimante à plans pour les services d'aménagement du territoire et l'ingénierie est désuète et qu'il n'existe pas de pièces de remplacement;

Re 17-04-55

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe et il est résolu d'autoriser l'achat d'une nouvelle imprimante à plans au montant de 13 108.57 \$ incluant les taxes et approprié à même le Fonds d'aide aux villégiateurs (FAV).

- Adopté à l'unanimité -

CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ MÉKINAC (CTAM)

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac offre le service de transport collectif régional depuis le 2001 et qu'elle mandate la Corporation Transport Adapté Mékinac (CTAM) pour le réaliser;

CONSIDÉRANT les modalités d'application au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional, volet 2, qui prévoient que la contribution du ministère des Transports du Québec (MTQ) correspondra alors au double de la contribution du milieu (MRC et passagers), et ce, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT que la MRC est responsable des surplus et des déficits et que ces surplus doivent obligatoirement être réinvestis dans le service de transport collectif;

CONSIDÉRANT que, pour le service de transport collectif régional, la MRC de Mékinac prévoit contribuer en 2017 pour une somme de 16 800 \$;

CONSIDÉRANT que la participation prévue des passagers sera de 33 350 \$ en 2017;

CONSIDÉRANT que ces données proviennent des prévisions budgétaires 2017 et que les états financiers viendraient les appuyer;

CONSIDÉRANT que la contribution financière estimée du MTQ pourrait être de 100 000 \$ pour l'année 2017;

Re 17-04-56

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu :

Que la MRC de Mékinac demande au ministère des Transports, une contribution financière de base de 100 000 \$ pour le maintien du transport collectif régional pour l'année 2017;

Que les surplus du service de transport collectif régional soient réinvestis dans le budget de ce service au cours des années suivantes;

De confier à CTAM, le mandat d'organiser le transport collectif sur le territoire de la MRC de Mékinac;

D'autoriser une participation financière de 16 800\$, tel que prévu au budget de la MRC;

D'autoriser une avance de fonds de 50 000\$ à CTAM, en attente du versement du MTQ en 2017.

- Adopté à l'unanimité -

CONFORMITÉ DE RÈGLEMENTS D'URBANISME DE SAINT-ADELPHÉ

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe a transmis à la MRC, pour approbation, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) les règlements suivants :

- Règlement 2016-301 modifiant le règlement de zonage;
- Règlement 2016-302 modifiant le règlement de lotissement;
- Règlement 2016-303 modifiant le plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 109.7 et 137.3 de la LAU, la MRC doit les approuver s'ils sont conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

Re 17-04-57

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de St-Séverin propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban et il est résolu que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve les règlements suivants :

- Règlement 2016-301 modifiant le règlement de zonage;
- Règlement 2016-302 modifiant le règlement de lotissement;
- Règlement 2016-303 modifiant le plan d'urbanisme;

et autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Claude Beaulieu, à délivrer un certificat de conformité.

- Adopté à l'unanimité -

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA MAURICIE (URLSM)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler notre cotisation à l'URLSM et de nommer le représentant de la MRC de Mékinac;

Re 17-04-58

EN CONSÉQUENCE, monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac et il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 1000\$, et de nommer monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac à titre de représentant de la MRC de Mékinac.

- Adopté à l'unanimité -

SUIVI DOSSIER DU CLD

Comité restreint de recommandations

CONSIDÉRANT la Loi 28 sur le développement local et régional;

CONSIDÉRANT l'entente convenue entre le CLD et la MRC qui se termine le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT la résolution 17-03-05 adoptée par le conseil de la MRC;

CONSIDÉRANT la résolution 17-03-15 adoptée par le conseil d'administration du CLD de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'évaluer la situation plus en détail, par les deux organisations;

Re 17-04-59

EN CONSÉQUENCE, monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu de nommer Bernard Thompson, maire d'Hérouxville et préfet, André Léveillé, maire de Saint-Tite, Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, Louise Boucher administratrice du CLD, à titre de membres d'un comité de recommandations à propos de l'organisation administrative du service de développement économique desservant les entreprises et l'entrepreneuriat du territoire de la MRC de Mékinac.

- Adopté à l'unanimité -

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Richard Champagne et Louise Boucher demande des précisions sur le mandat du comité de suivi du CLD.

Des représentants de l'Association Rive Ouest du St-Maurice (chemin Bêtes puantes) demandent des précisions sur l'entretien des chemins et la possibilité d'obtenir certains services.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Re 17-04-60

Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives et il est résolu de lever la séance.

- Adopté à l'unanimité -

Préfet

Secrétaire-trésorier